



---

Rapport final – 20 mars 2020

---

# **Besoins des proches de personnes suicidaires souffrant de troubles psychiques**

Recommandations pour soutenir les  
proches, à l'attention des hôpitaux et des  
professionnels du domaine de la  
psychiatrie stationnaire

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique

## Impressum

### Pour citer ce document

|         |   |
|---------|---|
| Auteurs | Manike Katja, Kraft Eliane (Ecoplan)  |
| Titre   | Besoins des proches de personnes suicidaires souffrant de troubles psychiques – Recommandations pour soutenir les proches, à l'attention des hôpitaux et des professionnels du domaine de la psychiatrie stationnaire |
| Mandant | Office fédéral de la santé publique   |
| Lieu    | Berne   |
| Date    | 20 mars 2020  |

### Équipe du projet

Katja Manike, Ecoplan  
Eliane Kraft, Ecoplan  
Sara Duric, Repubblica e Cantone Ticino  
Mandantes  
Esther Walter, OFSP  
Rebecca Jaks, OFSP

### ECOPLAN AG

Forschung und Beratung  
in Wirtschaft und Politik

[www.ecoplan.ch](http://www.ecoplan.ch)

Monbijoustrasse 14  
CH - 3011 Bern  
Tel +41 31 356 61 61  
[bern@ecoplan.ch](mailto:bern@ecoplan.ch)

Dätwylerstrasse 25  
CH - 6460 Altdorf  
Tel +41 41 870 90 60  
[altdorf@ecoplan.ch](mailto:altdorf@ecoplan.ch)

## Synthèse

### Contexte

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a chargé Ecoplan de réaliser la présente étude dans le cadre du programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants 2017-2020 » et du plan d'action Prévention du suicide. Cette étude **approfondit les aspects pertinents pour l'implication des proches aidants dans la prévention du suicide après un séjour hospitalier**. Les recommandations intitulées « Prévention du suicide après un séjour hospitalier » (2019) évoquent déjà cette question, mais sans expliquer précisément comment les proches aidants peuvent être impliqués d'une manière adaptée aux besoins lors de la transition stationnaire-ambulatoire. Le présent rapport comble cette lacune.

### Objectifs et méthodes

Dans le cadre de ce mandat, Ecoplan doit :

- identifier les **besoins des proches aidants** des personnes suicidaires lors de la transition stationnaire-ambulatoire ;
- mettre en évidence les **compétences** nécessaires et les **conditions générales** adaptées pour que les **professionnels et les hôpitaux psychiatriques** puissent soutenir les proches aidants d'une façon qui réponde à leurs besoins ;
- élaborer des **recommandations** et des **propositions de mise en œuvre** concrètes et praticables à l'attention des professionnels et des institutions de soins psychiatriques.

En accord avec le mandat, Ecoplan a opté pour une méthodologie qualitative et exploratoire afin d'atteindre les objectifs du mandat. Les différentes phases de recherche ont été menées en parallèle en Suisse alémanique et au Tessin :

- Lors de la phase 1 (**inventaire des besoins des proches aidants**), des ateliers supervisés avec des proches aidants de personnes suicidaires ont été organisés.
- Lors de la phase 2 (**enquête sur la perception des besoins des proches aidants par les professionnels de la psychiatrie**), des ateliers supervisés ont été organisés avec des professionnels de la psychiatrie.
- Lors de la phase 3 (**validation**), l'équipe de projet a produit des recommandations provisoires sur la base des ateliers des phases 1 et 2. Celles-ci ont été validées lors d'ateliers supervisés réunissant des proches aidants et des professionnels de la psychiatrie.

### Résultats et recommandations

Les proches et les personnes de confiance des personnes suicidaires ont besoin :

- d'**informations** sur la personne suicidaire (état de santé, schéma et durée du traitement, perspectives, tableau clinique, conséquences de la maladie pour l'entourage) ;
- de plus de **temps de parole** avec les professionnels ;

- d'être **soutenus et contactés de manière proactive** ;
- de **reconnaissance** et d'**estime** ;
- que les sorties d'hôpital soient **planifiées et annoncées suffisamment à l'avance**.

L'un des enseignements majeurs du projet est qu'il n'y a pas de divergence sur le plan normatif entre les professionnels et les proches en ce qui concerne l'implication de ces derniers. Proches comme professionnels sont convaincus de l'importance d'impliquer les proches pendant toute la durée du séjour du patient à l'hôpital. La différence entre la situation souhaitée et la situation actuelle est à mettre sur le compte d'obstacles dans le quotidien professionnel et la pratique clinique.

Les recommandations synthétisées sommairement dans le tableau suivant ont été élaborées sur la base des ateliers. L'origine et la justification de chaque recommandation figurent au chapitre 3.

| <b>N° Titre de la recommandation</b>                                  |   |
|---|---|
| <b>Recommandations concernant l'attitude et l'état d'esprit</b>       |   |
| 1   | Traiter les proches d'égal à égal   |
| <b>Recommandations concernant l'organisation</b>                      |   |
| 2   | Instaurer pour les proches un droit d'être entendu  |
| 3   | Institutionnaliser les services de conseil aux proches  |
| <b>Recommandations concernant la formation et le perfectionnement</b> |   |
| 4   | Former et sensibiliser les professionnels de la psychiatrie à la communication avec les proches       |
| <b>Recommandations concernant le parcours du patient</b>              |   |
| 5   | Lors de l'admission à l'hôpital, fournir une fiche d'information aux proches                          |
| 6   | Encourager la personne suicidaire à impliquer son entourage   |
| 7   | Contacter les proches tôt et de manière proactive   |
| 8   | Remettre du matériel d'information aux proches  |
| 9   | Inviter les proches aux réunions consacrées au patient  |
| 10  | Planifier la sortie du patient longtemps à l'avance et en impliquant les proches                      |
| 11  | Avec la sortie du patient, élaborer avec les proches une carte d'appel d'urgence ou un plan d'urgence |